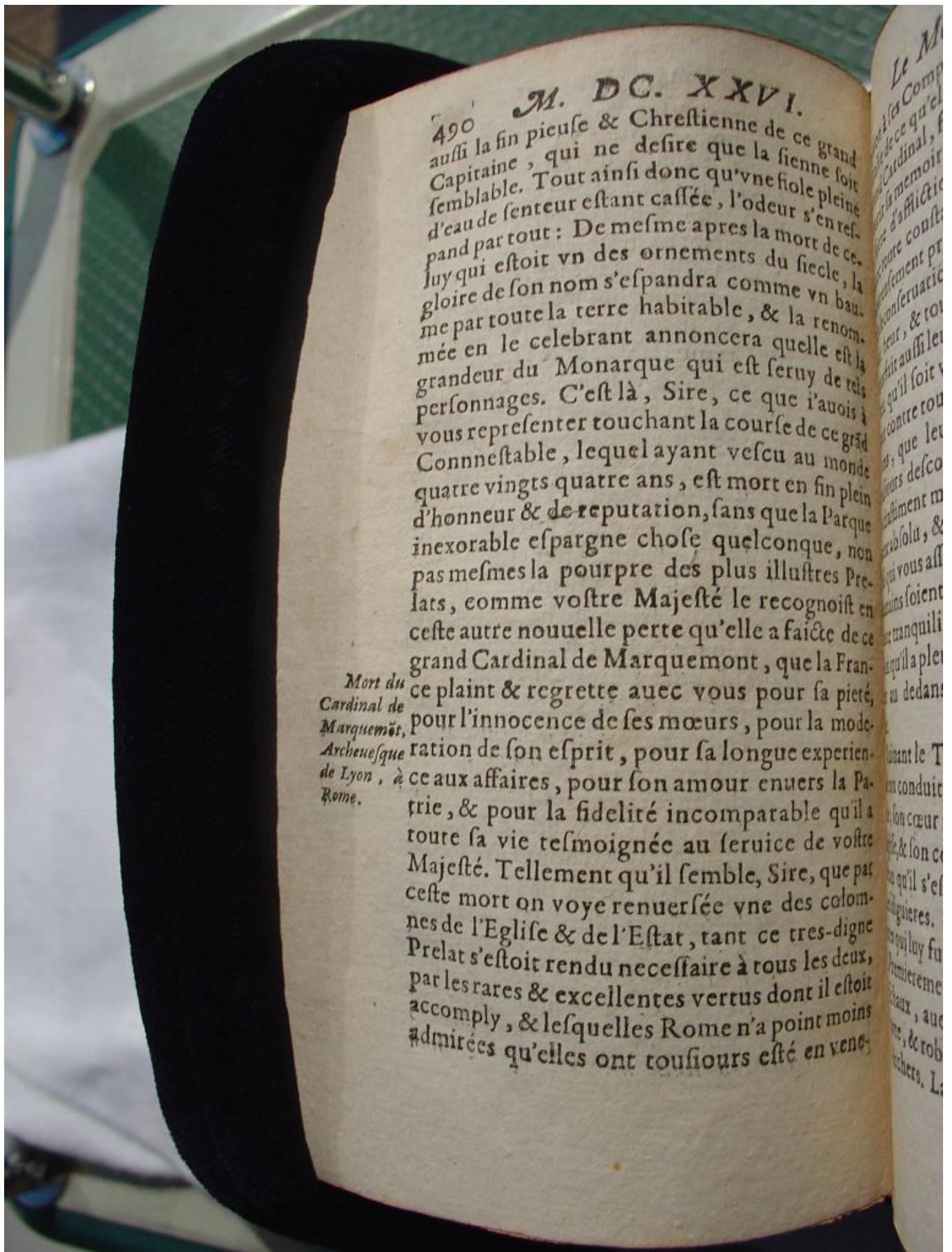


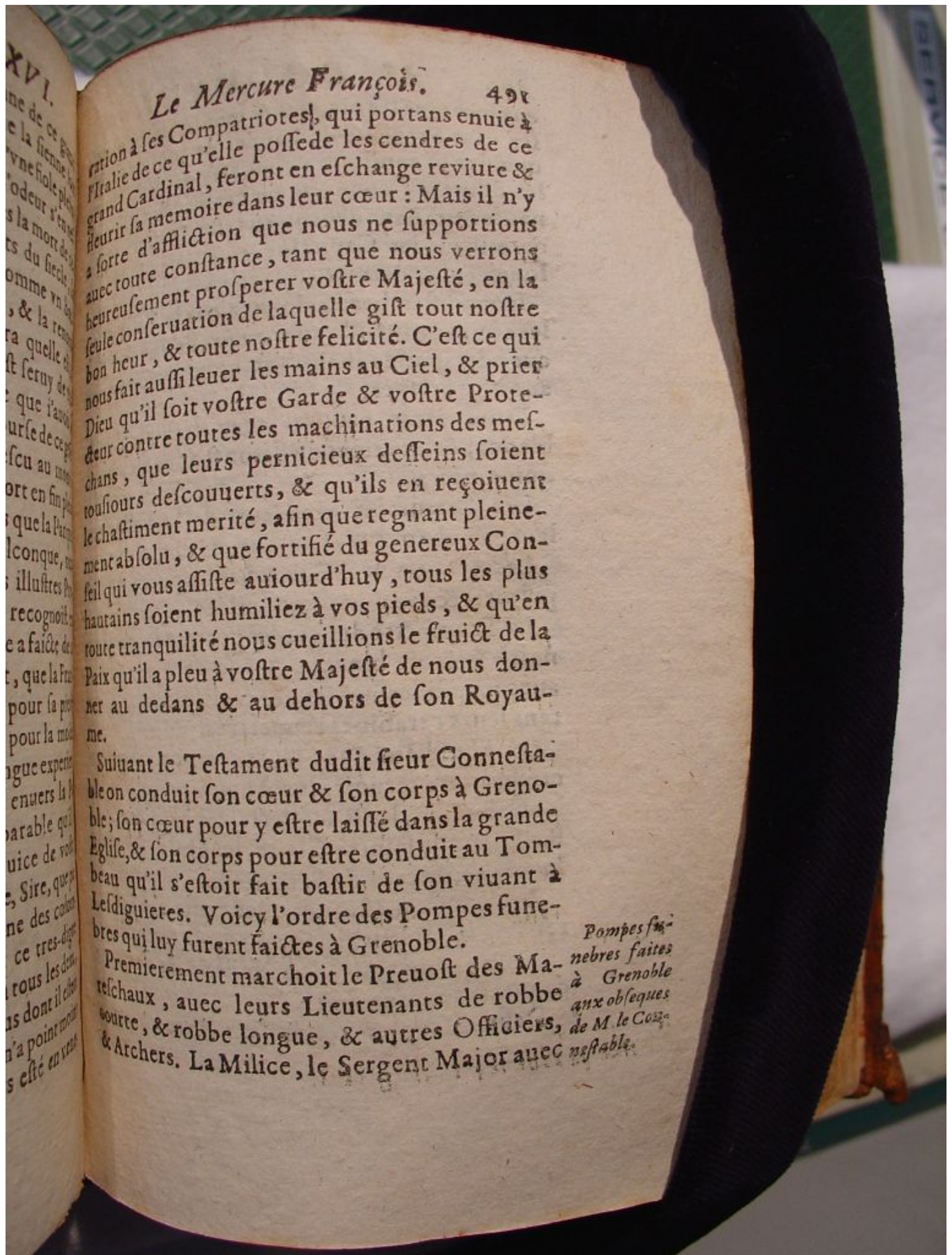
1626_490.jpg



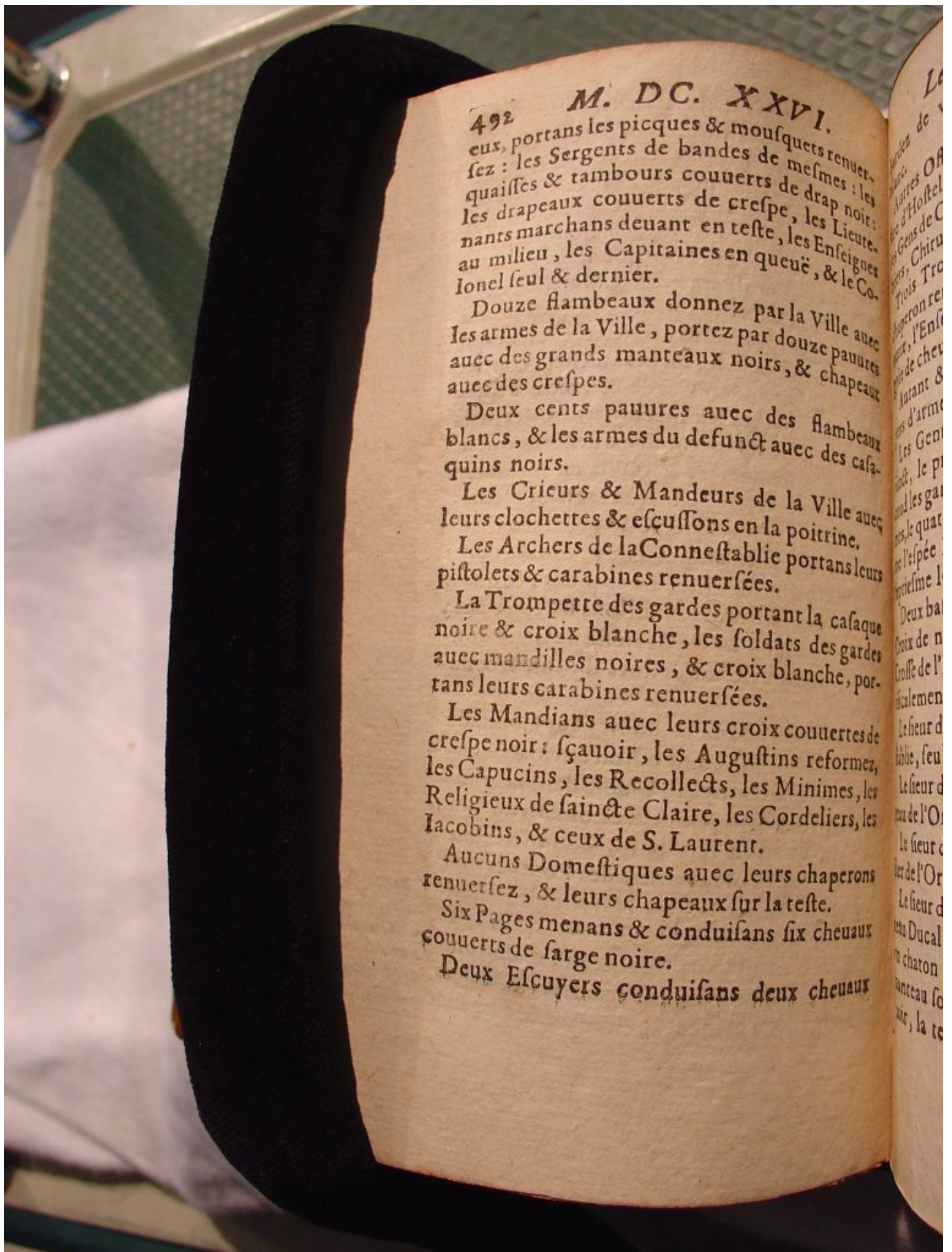
490 M. DC. XXVI.
aussi la fin pieuse & Chrestienne de ce grand
Capitaine, qui ne desire que la sienne soit
semblable. Tout ainsi donc qu'une fiole pleine
d'eau de senteur estant cassée, l'odeur s'en res-
pand par tout: De mesme apres la mort de ce-
luy qui estoit vn des ornements du siecle, la
gloire de son nom s'espandra comme vn bau-
me par toute la terre habitable, & la renom-
mée en le celebrant annoncera quelle est la
grandeur du Monarque qui est seruy de tels
personnages. C'est là, Sire, ce que j'auois à
vous représenter touchant la course de ce grand
Connestable, lequel ayant vescu au monde
quatre vingts quatre ans, est mort en fin plein
d'honneur & de reputation, sans que la Parque
inexorable espargne chose quelconque, non
pas mesmes la pourpre des plus illustres Pre-
lats, comme vostre Majesté le recognoist en
ceste autre nouvelle perte qu'elle a faicte de ce
grand Cardinal de Marquemont, que la Fran-
ce plaint & regrette avec vous pour sa pieté,
pour l'innocence de ses mœurs, pour la moder-
ation de son esprit, pour sa longue experien-
ce aux affaires, pour son amour enuers la Pa-
trie, & pour la fidelité incomparable qu'il a
toute sa vie tesmoignée au seruice de vostre
Majesté. Tellement qu'il semble, Sire, que par
ceste mort on voye renuersée vne des colom-
nes de l'Eglise & de l'Estat, tant ce tres-digne
Prelat s'estoit rendu necessaire à tous les deux,
par les rares & excellentes vertus dont il estoit
accomply, & lesquelles Rome n'a point moins
admirees qu'elles ont tousiours esté en vene-

*Mort du
Cardinal de
Marquemont,
Archeuesque
de Lyon, à
Rome.*

1626_491.jpg



1626_492.jpg



492 M. DC. XXVI.

eux, portans les picques & mousquets renuersez : les Sergents de bandes de mesmes : les quaißes & tambours couuerts de drap noir : les drapeaux couuerts de cresp, les Lieutenants marchans deuant en teste, les Enseignes au milieu, les Capitaines en queuë, & le Colonel seul & dernier.

Douze flambeaux donnez par la Ville avec les armes de la Ville, portez par douze pauures avec des grands manteaux noirs, & chapeaux avec des crespes.

Deux cents pauures avec des flambeaux blancs, & les armes du defunct avec des casaquins noirs.

Les Crieurs & Mandeurs de la Ville avec leurs clochettes & escussions en la poitrine.

Les Archers de la Connestablie portans leurs pistolets & carabines renuersees.

La Trompette des gardes portant la casaque noire & croix blanche, les soldats des gardes avec mandilles noires, & croix blanche, portans leurs carabines renuersees.

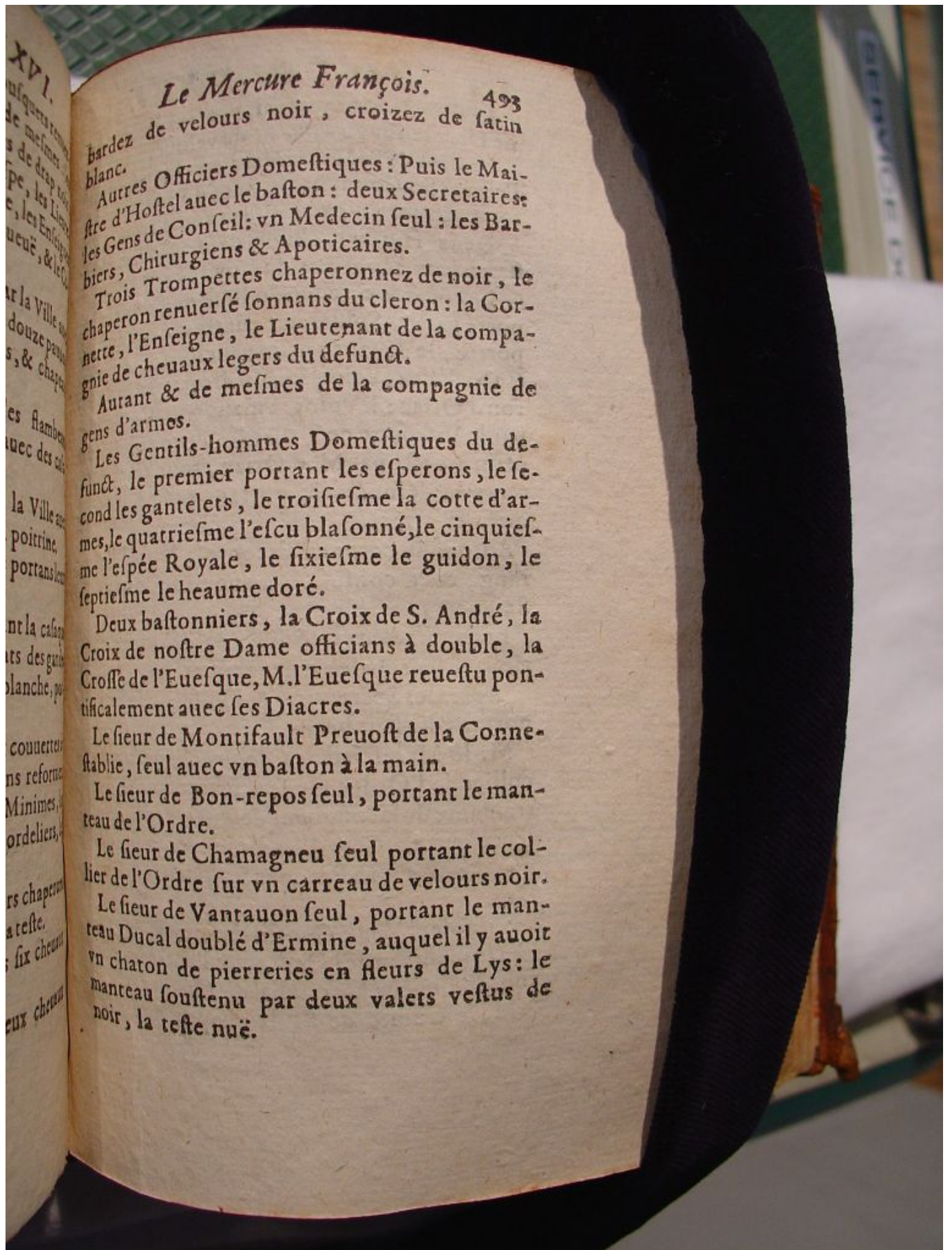
Les Mandians avec leurs croix couuertes de cresp noir : scauoir, les Augustins reformez, les Capucins, les Recollects, les Minimes, les Religieux de sainte Claire, les Cordeliers, les Iacobins, & ceux de S. Laurent.

Aucuns Domestiques avec leurs chaperons renuersez, & leurs chapeaux sur la teste.

Six Pages menans & conduifans six cheuaux couuerts de sarge noire.

Deux Escuyers conduifans deux cheuaux

1626_493.jpg



Le Mercure François. 493

bardez de velours noir, croizez de satin blanc.

Autres Officiers Domestiques: Puis le Maître d'Hostel avec le baston: deux Secretaires: les Gens de Conseil: vn Medecin seul: les Barbiers, Chirurgiens & Apoticaire.

Trois Trompettes chaperonnez de noir, le chaperon renuersé sonnans du cleron: la Cornette, l'Enseigne, le Lieutenant de la compagnie de cheuaux legers du defunct.

Autant & de mesmes de la compagnie de gens d'armes.

Les Gentils-hommes Domestiques du defunct, le premier portant les esperons, le second les gantelets, le troisieme la cotte d'armes, le quatrieme l'escu blasonné, le cinquiesme l'espée Royale, le sixiesme le guidon, le septiesme le heaume doré.

Deux bastonniers, la Croix de S. André, la Croix de nostre Dame officians à double, la Crosse de l'Euesque, M. l'Euesque reuestu pontificalement avec ses Diacres.

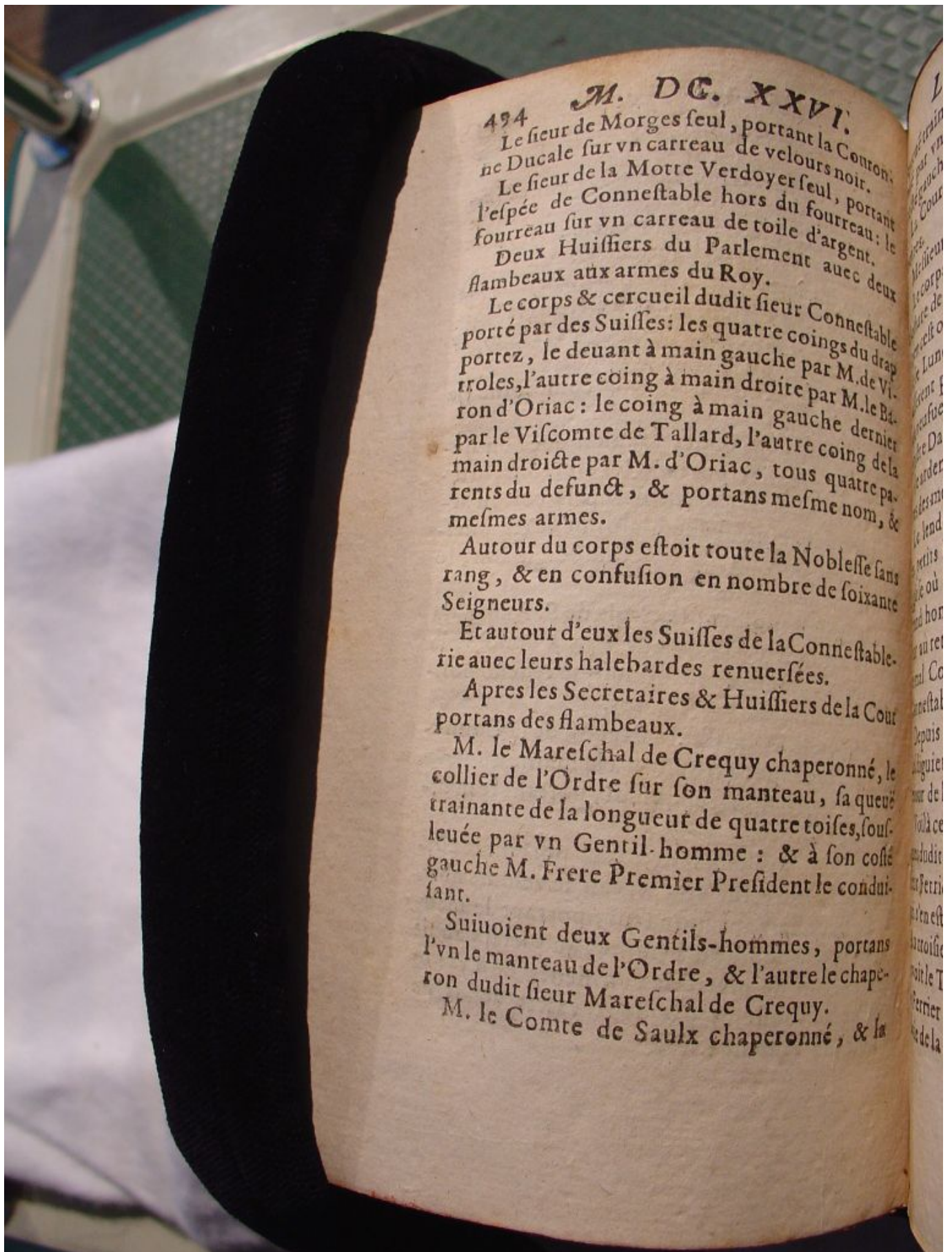
Le sieur de Montifault Preuost de la Connestablie, seul avec vn baston à la main.

Le sieur de Bon-repos seul, portant le manteau de l'Ordre.

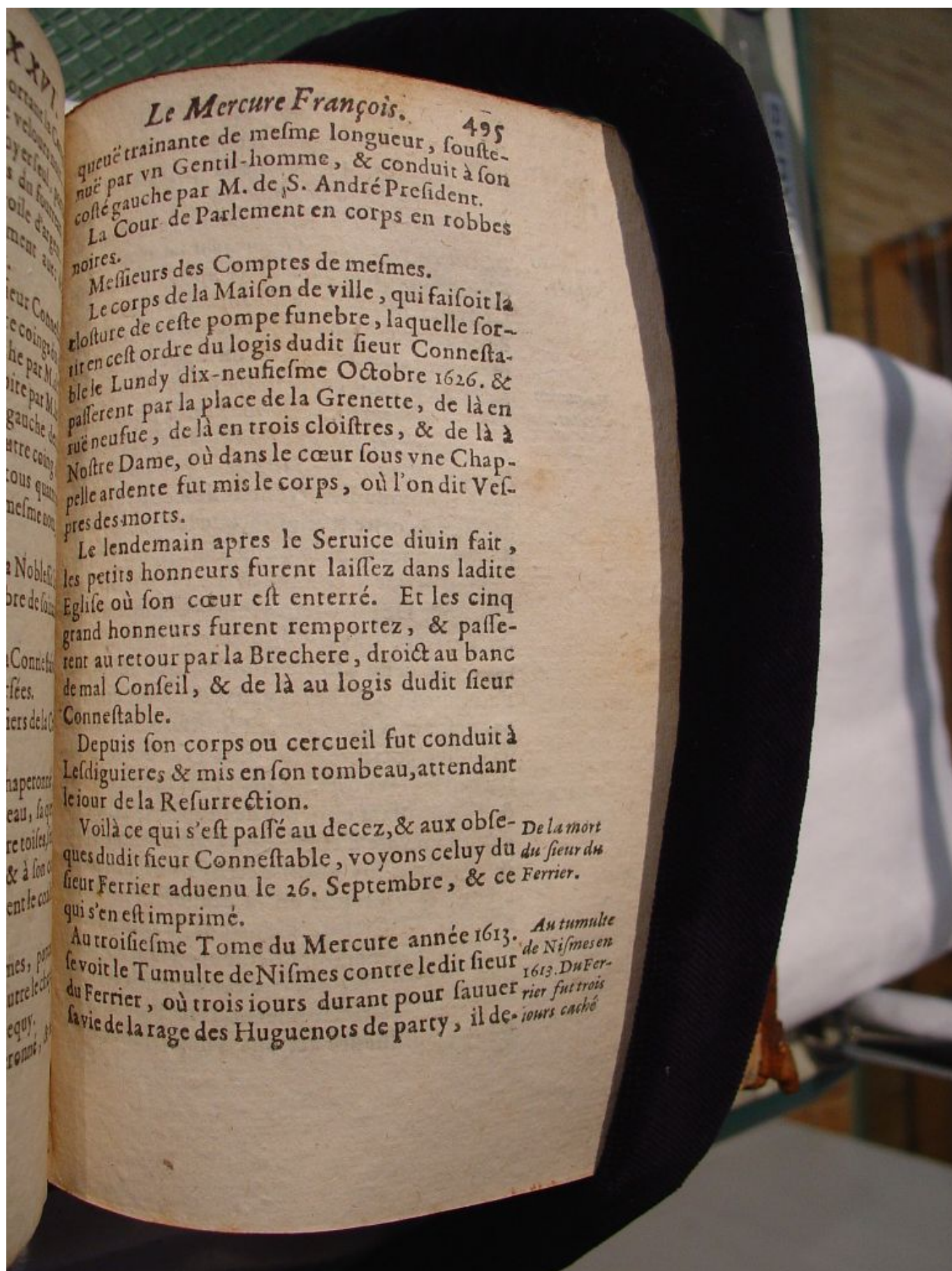
Le sieur de Chamagneu seul portant le collier de l'Ordre sur vn carreau de velours noir.

Le sieur de Vantauon seul, portant le manteau Ducal doublé d'Ermine, auquel il y auoit vn chaton de pierreries en fleurs de Lys: le manteau soustenu par deux valets vestus de noir, la teste nuë.

1626_494.jpg



1626_495.jpg



Le Mercure François.

495

queuë trainante de mesme longueur, soustenuë par vn Gentil-homme, & conduit à son costé gauche par M. de S. André President.

La Cour de Parlement en corps en robes noires.

Messieurs des Comptes de mesmes.

Le corps de la Maison de ville, qui faisoit la closture de ceste pompe funebre, laquelle sortit en cest ordre du logis dudit sieur Connestable le Lundy dix-neufiesme Octobre 1626. & passerent par la place de la Grenette, de là en rue neufue, de là en trois cloistres, & de là à Nostre Dame, où dans le cœur sous vne Chapelle ardente fut mis le corps, où l'on dit Vespres des morts.

Le lendemain apres le Service diuin fait, les petits honneurs furent laissez dans ladite Eglise où son cœur est enterré. Et les cinq grand honneurs furent remportez, & passerent au retour par la Brechere, droict au banc de mal Conseil, & de là au logis dudit sieur Connestable.

Depuis son corps ou cercueil fut conduit à Lelidiguières & mis en son tombeau, attendant le iour de la Resurrection.

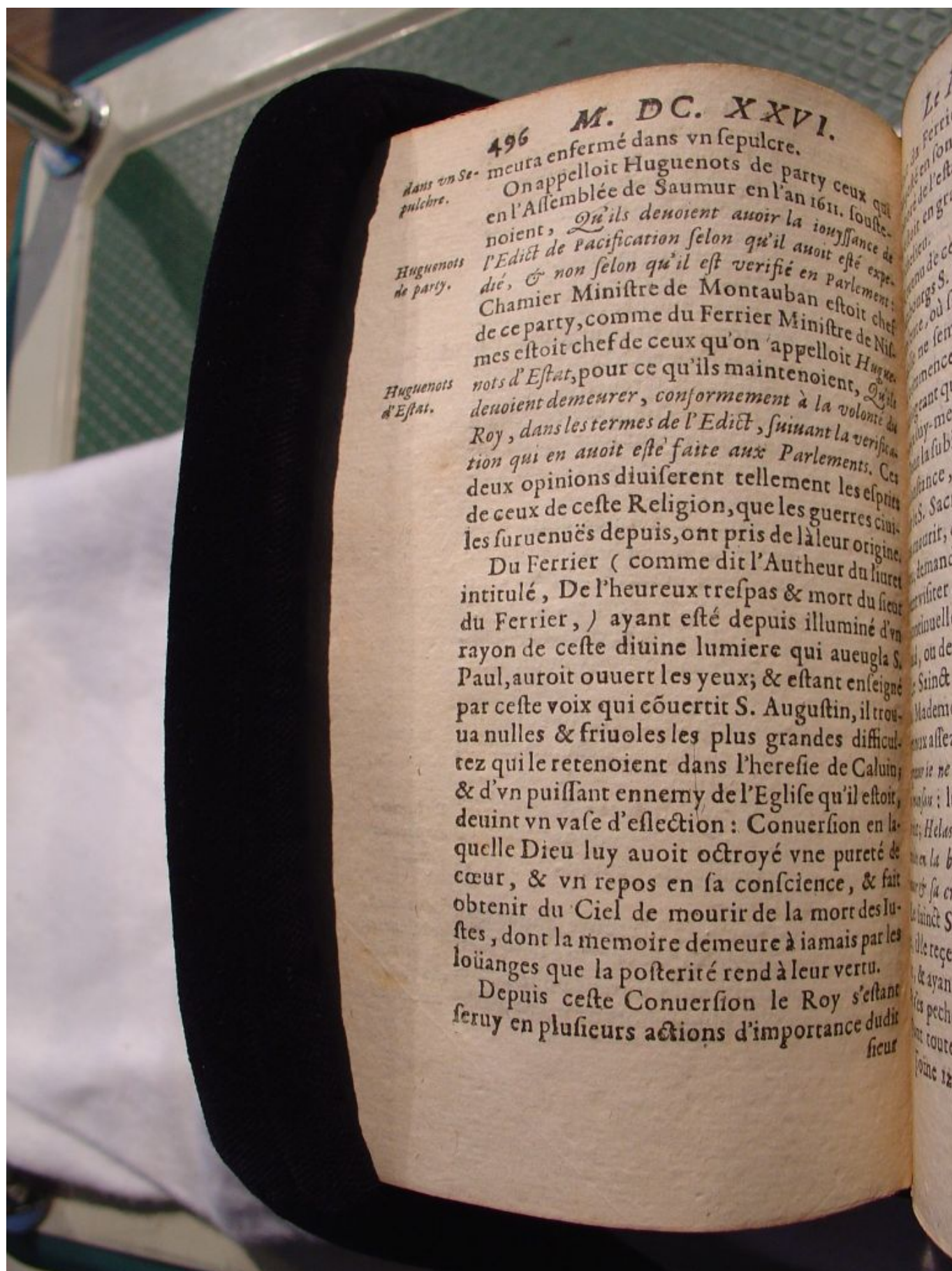
Voilà ce qui s'est passé au decez, & aux obseques dudit sieur Connestable, voyons celuy du sieur Ferrier aduenu le 26. Septembre, & ce qui s'en est imprimé.

De la mort du sieur du Ferrier.

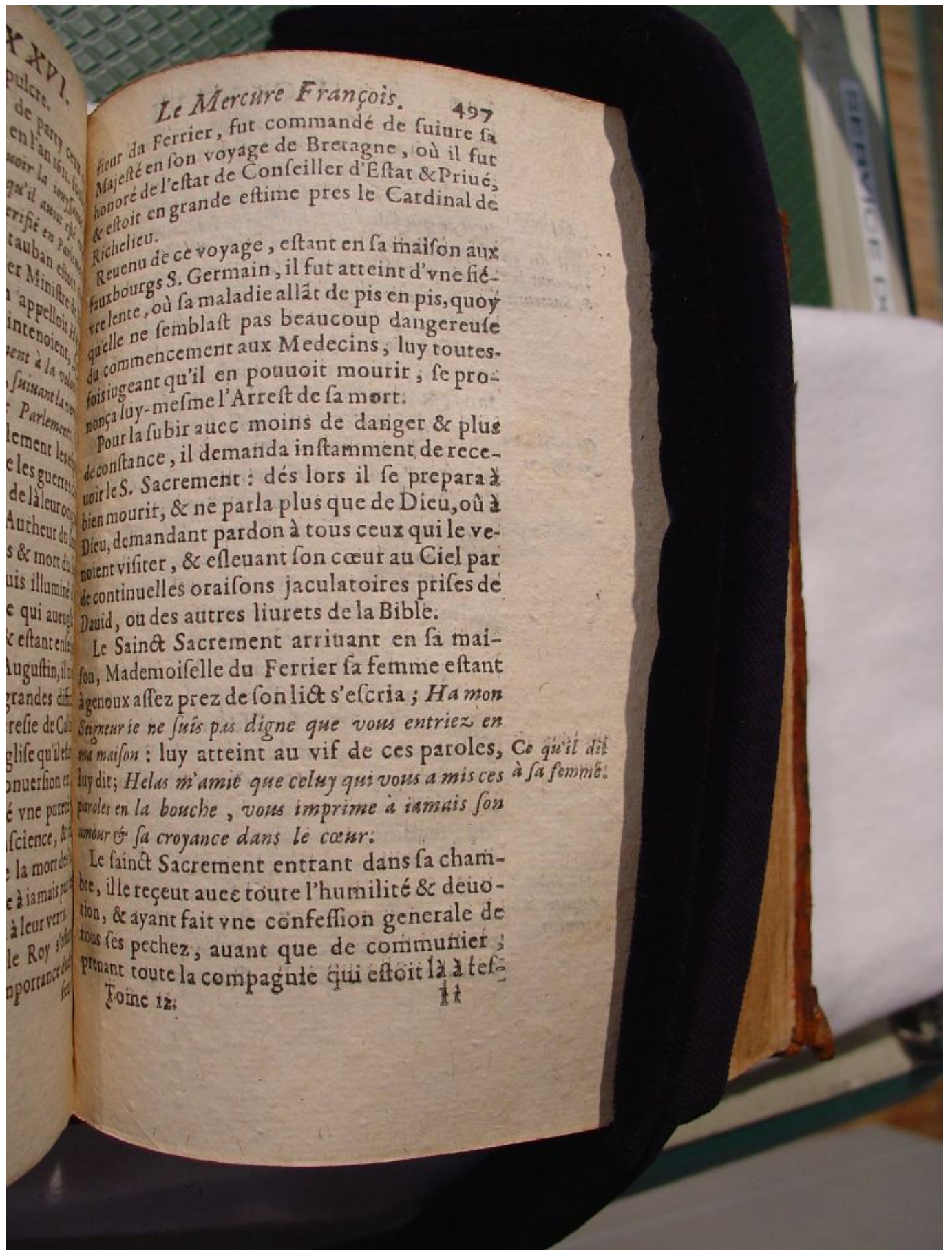
Au troisieme Tome du Mercure année 1613. se voit le Tumulte de Nismes contre ledit sieur du Ferrier, où trois iours durant pour sauuer sa vie de la rage des Huguenots de party, il de-

Au tumulte de Nismes en 1613. Du Ferrier fut trois iours caché

1626_496.jpg



1626_497.jpg



Le Mercure François. 497

Monsieur du Ferrier, fut commandé de suivre sa Majesté en son voyage de Bretagne, où il fut honoré de l'estat de Conseiller d'Etat & Priué; & estoit en grande estime pres le Cardinal de Richelieu.

Revenu de ce voyage, estant en sa maison aux faubourgs S. Germain, il fut atteint d'une fièvre lente, où sa maladie allât de pis en pis, quoy qu'elle ne semblast pas beaucoup dangereuse du commencement aux Medecins, luy toutes-fois iugeant qu'il en pouvoit mourir, se prononça luy-mesme l'Arrest de sa mort.

Pour la subir avec moins de danger & plus de constance, il demanda instamment de recevoir le S. Sacrement: dès lors il se prepara à bien mourir, & ne parla plus que de Dieu, où à Dieu, demandant pardon à tous ceux qui le venoient visiter, & esleuant son cœur au Ciel par de continuelles oraisons jaculatoires prises de David, ou des autres liurets de la Bible.

Le Sainct Sacrement arrivant en sa maison, Mademoiselle du Ferrier sa femme estant à genoux assez prez de son liect s'escria; *Ha mon Seigneur ie ne suis pas digne que vous entriez en ma maison*: luy atteint au vif de ces paroles, luy dit; *Helas m'amie que celuy qui vous a mis ces paroles en la bouche, vous imprime à jamais son amour & sa croyance dans le cœur*.

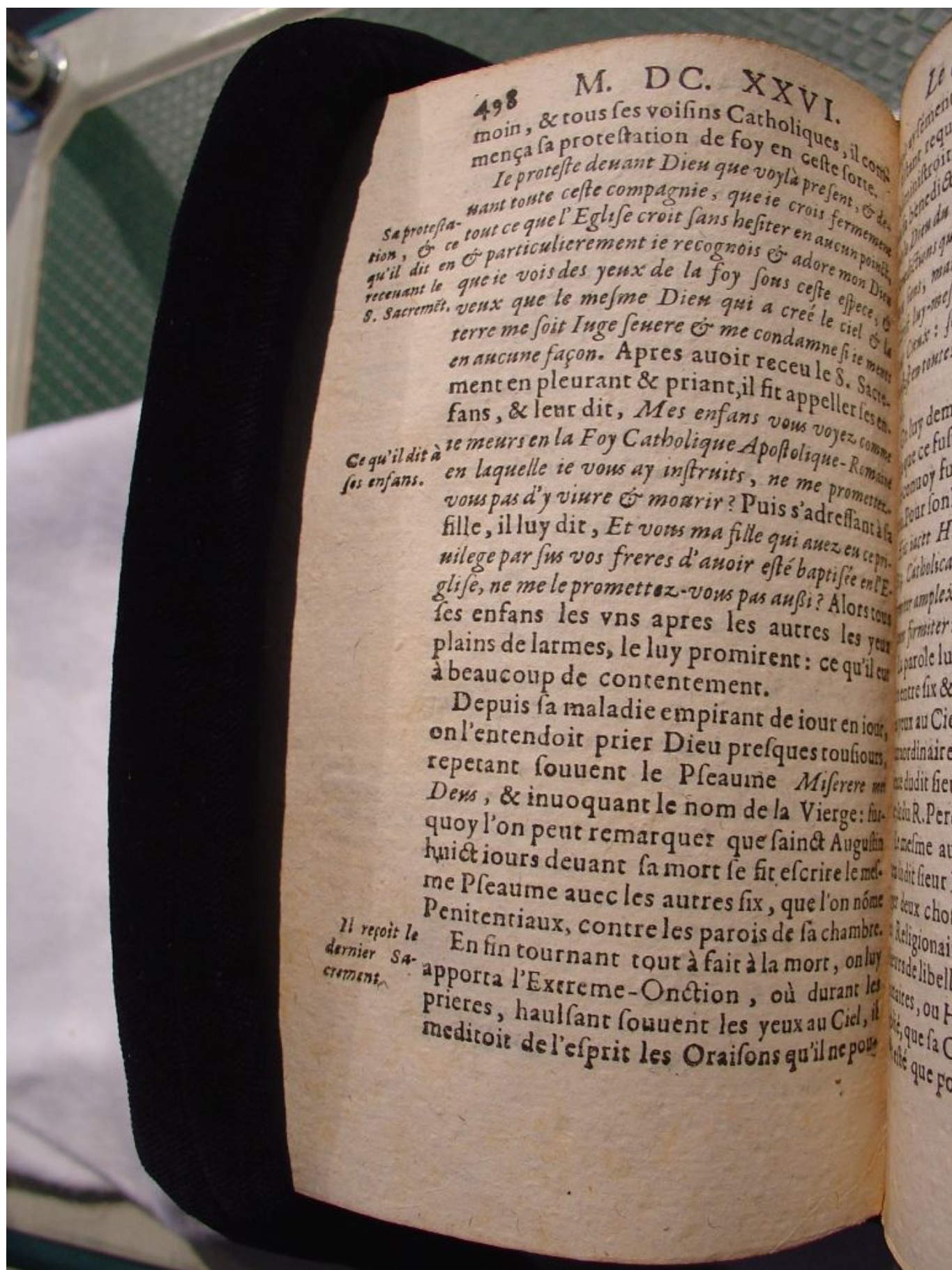
Le sainct Sacrement entrant dans sa chambre, il le reçut avec toute l'humilité & dévotion, & ayant fait vne confession generale de tous ses pechez, avant que de communier; prenant toute la compagnie qui estoit là à tes-

Toine 12.

††

Ce qu'il dit à sa femme.

1626_498.jpg



498 M. DC. XXVI.

moins, & tous les voisins Catholiques, il com-
mença sa protestation de foy en ceste sorte.

*Le proteste devant Dieu que voylà present, & de-
vant toute ceste compagnie, que ie crois fermement
tout ce que l'Eglise croit sans hesiter en aucun point
& particulièrement ie recognois & adore mon Dieu
que ie vois des yeux de la foy sous ceste espece, &
veux que le mesme Dieu qui a créé le ciel & la
terre me soit Iuge seuer & me condamne si ie mens
en aucune façon. Apres auoir receu le S. Sacre-
ment en pleurant & priant, il fit appeller les en-*

*Ce qu'il dit à
ses enfans.*

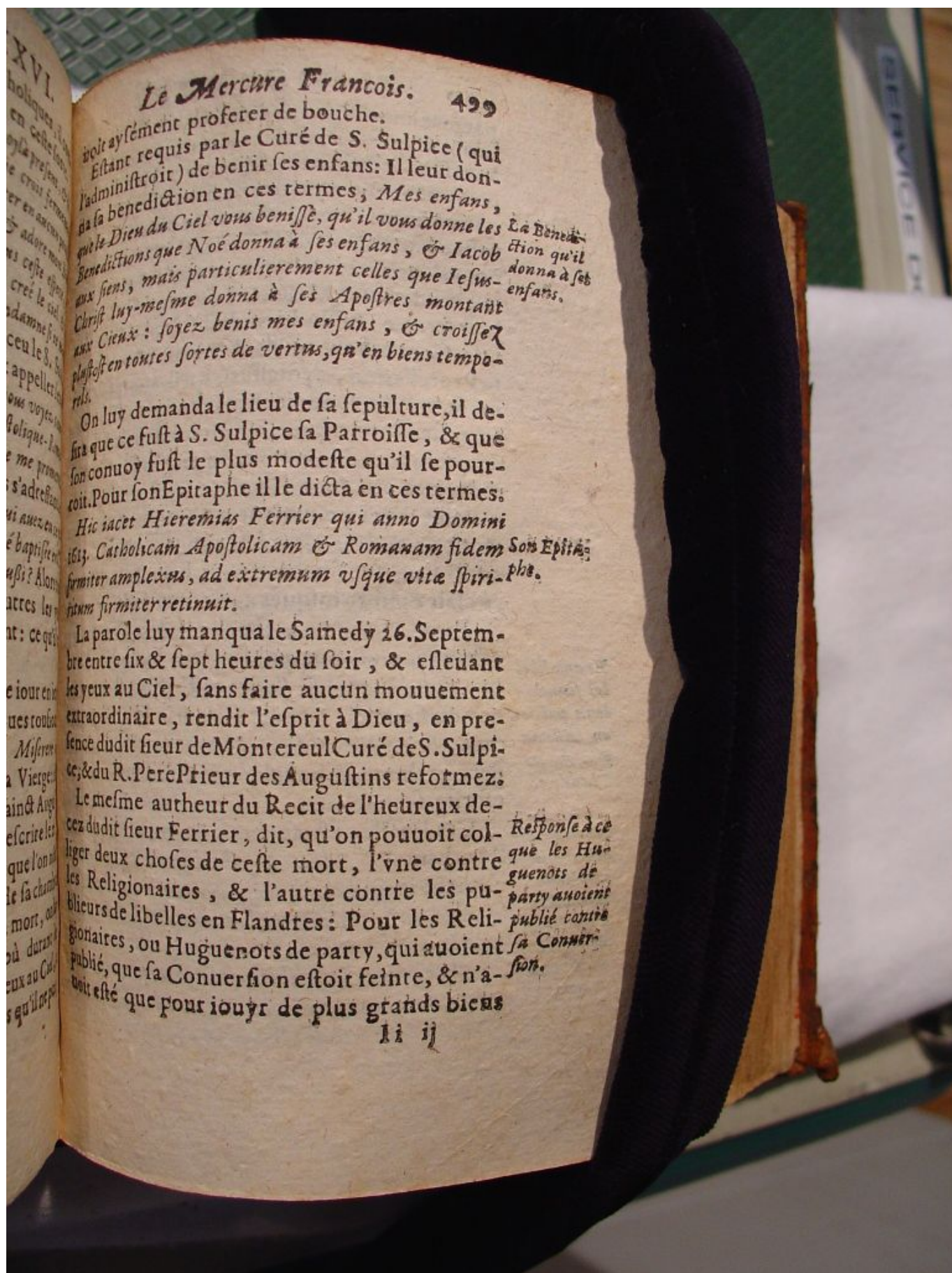
*meurs en la Foy Catholique Apostolique-Romaine
en laquelle ie vous ay instruits, ne me promettez-
vous pas d'y viure & mourir? Puis s'adressant à sa
fille, il luy dit, Et vous ma fille qui auez eu ce pri-
uilege par sus vos freres d'auoir esté baptisée en l'E-
glise, ne me le promettez-vous pas aussi? Alors tous
les enfans les vns apres les autres les yeux
plains de larmes, le luy promirent: ce qu'il eut
à beaucoup de contentement.*

Depuis sa maladie empirant de iour en iour,
on l'entendoit prier Dieu presque tousiours,
repetant souuent le Pseaume *Miserere mei Deus*,
& inuoquant le nom de la Vierge: sur-
quoy l'on peut remarquer que saint Augustin
hui& iours deuant sa mort se fit escrire le mes-
me Pseaume avec les autres six, que l'on nome
Penitentiaux, contre les parois de sa chambre.

*Il receit le
dernier Sa-
crement.*

En fin tournant tout à fait à la mort, on luy
apporta l'Extreme-Onction, où durant les
prieres, haulsant souuent les yeux au Ciel, il
meditoit de l'esprit les Oraisons qu'il ne pou-

1626_499.jpg



Le Mercure Francois. 499

voit ayſément proferer de bouche.
 Eſtant requis par le Curé de S. Sulpice (qui
 l'adminiſtroit) de benir ſes enfans: Il leur don-
 na ſa benediction en ces termes, *Mes enfans,*
que le Dieu du Ciel vous beniffe, qu'il vous donne les
Benedictions que Noé donna à ſes enfans, & Iacob
aux ſiens, mais particulièrement celles que Ieſus-
Chriſt luy-mesme donna à ſes Apoſtres montant
aux Cieux: ſoyez benis mes enfans, & croiſſez
pluſtoſt en toutes ſortes de vertus, qu'en biens tempo-
rels.

La Benediction qu'il donna à ſes enfans.

On luy demanda le lieu de ſa ſepulture, il de-
 ſira que ce fuſt à S. Sulpice ſa Parroiſſe, & que
 ſon conuoy fuſt le plus modeſte qu'il ſe pour-
 roit. Pour ſon Epitaphe il le dicta en ces termes:

Hic iacet Hieremias Ferrier qui anno Domini
1613. Catholicam Apoſtolicam & Romanam fidem
firmiter amplexus, ad extremum uſque uite ſpiri-
tum firmiter retinuit.

Sons Epitaph.

La parole luy manqua le Samedi 26. Septem-
 bre entre ſix & ſept heures du ſoir, & eſleuant
 les yeux au Ciel, ſans faire aucun mouuement
 extraordinaire, rendit l'eſprit à Dieu, en pre-
 ſence dudit ſieur de Montereul Curé de S. Sulpi-
 ce, & du R. Pere Prieur des Auguſtins reformez.

Le meſme auheur du Recit de l'heureux de-
 cez dudit ſieur Ferrier, dit, qu'on pouuoit col-
 liger deux choſes de ceſte mort, l'vne contre
 les Religionnaires, & l'autre contre les pu-
 blics de libelles en Flandres: Pour les Reli-
 gionnaires, ou Huguenots de party, qui auoient
 publié, que ſa Conuerſion eſtoit feinte, & n'a-
 uoit eſté que pour iouyr de plus grands biens

Reſponſe à ce que les Huguenots de party auoient publié tantis ſa Conuerſion.

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan